

17ème CONFERENCE TECHNIQUE DE L'OCCGE

Résumé de communication

BILAN DES ENQUÊTES SUR LES MOLLUSQUES
HÔTES INTERMÉDIAIRES DES BILHARZIOSES
DANS LES ETATS DE L'O.C.C.G.E.

B. SELLIN et E. SIMONKOVICH

1. INTRODUCTION

Ce bilan regroupe les résultats des différentes enquêtes malacologiques menées dans les Etats membres de l'O.C.C.G.E. depuis 1972.

2. METHODOLOGIE

Ces enquêtes sur le terrain nous ont permis de juger de la valeur des différentes techniques de prélèvements, de conservation et de contrôle de l'infection des mollusques et d'appliquer celles que nous avons appréciées comme étant les plus adaptées à notre travail.

3. RESULTATS

Les seize enquêtes effectuées dans 5 Etats membres de l'O.C.C.G.E. ont permis de mettre en évidence la présence d'une espèce de Biomphalaria, Biomphalaria pfeifferi (Krauss) et de 6 espèces de Bulinus, Bulinus globosus (Morelet), Bulinus jousseaumei (Dautzenberg), Bulinus umbilicatus (Mandahl-Barth), Bulinus truncatus rohlfsi (Clessin) Bulinus senegalensis (Müller).

4. CONCLUSION

Les résultats de ces enquêtes ne permettent que d'ébaucher la carte de répartition des mollusques hôtes intermédiaires des bilharzioses. C'est pourquoi les responsables du laboratoire des Bilharzioses du Centre Muraz proposent de compléter rapidement la carte de répartition grâce à la collaboration des services de Santé des Etats de l'OCCGE. Le matériel nécessaire à la récolte des mollusques serait adressé aux différents responsables médicaux nationaux. Les mollusques récoltés seraient expédiés et déterminés au Centre Muraz.

14 MARS 1978

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 9074 Ent. Med.
ex 1

Le Délégué du Bénin : existe-t-il vraiment de grandes différences écologiques entre les différents mollusques hôtes intermédiaires des bilharzioses.

Monsieur SELLIN : ces différences existent et leur répartition en témoignent : Bullinus truncatus reste au Nord de notre région alors que B.globosus reste au sud. Il existe certainement de grandes différences écologiques entre les différentes espèces. Il précise que les espèces reconnues comme vectrices sont Biomphalaria pfeifferii pour Shistosoma mansoni, Bullinus globosus pour Shistosoma haematobium et Bullinus truncatus pour Shistosoma haematobium. Bullinus foreskalii est considéré comme l'hôte de Shistosoma intercalatum. On pourrait donc supposer l'installation de Sh. Intercalatum dans les régions où l'on trouve ce dernier mollusque.

Le Délégué du Bénin : demande si l'on peut tirer de ces différences écologiques des conclusions utilisables dans la lutte biologique.

Monsieur SELLIN : la lutte biologique contre ces mollusques n'est pas encore très avancée. Ce que l'on connaît, c'est la lutte par molluscicides et par modification du milieu.

Le Délégué du Bénin : déclare que dans le bassin de l'Ouémé on a essayé de couvrir la surface de l'eau pour empêcher les mollusques de venir respirer à la surface. Ces essais pour le moment ne sont pas concluants.

Monsieur SELLIN : bien que pulmoné, le bullin n'a pas besoin de revenir à la surface pour respirer ; il est en effet adapté à la respiration aquatique. En fait, il faut qu'il soit constamment dans l'eau.

Le Professeur COMBESCOT : Ces mollusques sont extrêmement résistants à la dessiccation. Ils sont à certaines époques de l'année très difficiles à trouver. Quand faut-il donc les chercher ?

Monsieur SELLIN : Ces mollusques sont en effet très résistants à la dessiccation, et singulièrement les bullins que l'on a pu maintenir en vie pendant 11 mois dans une atmosphère à 10 % d'hygrométrie. L'époque favorable aux enquêtes malacologiques se situe juste avant la fin de la saison sèche. En saison des pluies, il peut arriver qu'on ne trouve pas de bullins dans des endroits où la population est très atteinte, alors qu'on les trouve en saison sèche. Il y a en effet en saison des pluies une espèce de dilution peu favorable à la prospection malacologique.

Le Professeur ANTOINE : Il me semble que des zones ont été étudiées du point de vue parasitologique mais non du point de vue malacologique. D'autre part, n'y a-t-il jamais de discordance entre les résultats des deux types d'enquêtes ?

Monsieur SELLIN : La concordance des résultats parasitologiques et malacologiques est parfaite. Il se peut que les enquêtes malacologiques et parasitologiques n'aient pas toujours pu être couplées.

Le Délégué du Sénégal : Retient l'idée d'établir la carte de répartition des mollusques hôtes intermédiaires des bilharzioses, de même qu'existe déjà la carte parasitologique des bilharzioses, mais demande pourquoi le Sénégal et la Mauritanie n'ont pas non plus été cités dans le travail de Monsieur SELLIN.

Le Président : Le travail a déjà été effectué pour ces deux pays.

Monsieur PHILIPPON : A-t-on pratiqué dans les gîtes à bullins des analyses physico-chimiques des eaux du type de celles effectuées par ~~QUILLIÈRES~~ pour les espèces du complexe Simulium damnosum. Ces mesures pourraient peut être expliquer la répartition des bullins.

Monsieur SELLIN : Non ces études n'ont pu être faites, mais la proposition est bien sûr retenue.

Le Délégué du Togo : Pendant combien de temps, le bilharzien doit-il être traité ?

Le Médecin Général RICHEL : Ceci revient à demander combien de temps un bilharzien émettra des oeufs vivants. On peut citer le cas désormais classique d'un garçon de laboratoire de Lyon qui avait contracté une bilharziose vésicale pendant son service militaire au Maroc, et émettait encore des oeufs fertiles 25 ans après son retour en France.

Donc des oeufs vivants peuvent être émis à partir de 2 mois après l'infestation et pendant au moins 25 ans.

Le Professeur GENTILINI : a retrouvé des oeufs viables de Sh.mansoni chez une antillaise qui était en métropole depuis 39 ans sans jamais être retournée en Guadeloupe.